

Grande conférence sociale pour l'emploi

8 juillet 2014 - CESE

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, messieurs les ministres,
Monsieur le président du Conseil économique, social et environnemental,
Mesdames, messieurs les présidents et secrétaires généraux,
Mesdames, messieurs,

Le moment de conclure les travaux de cette troisième grande conférence sociale est arrivé. Je tiens à remercier, encore une fois, le Conseil économique, social et environnemental, et son président pour leur accueil.

Je salue le travail important de préparation mené par le ministre du Travail de l'Emploi et du dialogue social, François REBSAMEN.

Je tiens surtout à dire ma reconnaissance à vous tous ici dans cet hémicycle, qui avez travaillé hier et aujourd'hui pour faire vivre le dialogue social.

Merci aussi aux facilitateurs qui nous ont aidés à « accoucher » d'une synthèse utile de chacune des tables-rondes.

En réalité, il ne s'agit pas de conclure, mais d'ouvrir une nouvelle page de notre agenda de travail pour l'année à venir. La conférence sociale est un moment fort dans un processus de travail permanent entre partenaires sociaux, collectivités et gouvernement.

Le Président de la République l'a rappelé ici-même hier : beaucoup des grandes réformes qui ont marqué le début du quinquennat sont nées des travaux conduits avec vous, dans cette enceinte, à l'occasion des deux premières conférences : sécurisation de l'emploi, rapport GALLOIS et pacte de compétitivité, formation professionnelle, démocratie sociale, avenir des retraites...

C'est ici que tous ces sujets ont été ouverts, discutés, disputés parfois. Ils sont devenus, depuis, des réalités concrètes qui font et feront – à mesure de leur montée en puissance – le quotidien des salariés et des entreprises.

La conférence est un accélérateur du dialogue social. Elle est utile, utile aux Français, aux salariés, aux entreprises.

Je le dis à vous toutes et tous qui êtes présents aujourd'hui, et qui en êtes convaincus.

Je le dis aussi aux sceptiques, à ceux qui qualifient nos débats de « grande kermesse », qui trouvent que « c'est toujours trop long de se concerter, de négocier ».

Je le dis à ceux – parfois ce sont les mêmes – qui trouvent que ça va trop vite et dénoncent des soi-disant « passages en forces ».

Je le dis également à ceux qui ont pu agiter un temps la menace de ne pas venir.

Je le dis, enfin, aux organisations qui ont voulu marquer, par leur absence aujourd'hui, un geste de défiance et de distance. A l'égard du Gouvernement sans doute. A l'égard du patronat certainement. Et en définitive à l'égard du dialogue social lui-même. C'est leur droit, mais je regrette cette attitude. Elle ne fait pas avancer les choses.

Je ne minimise pas ce geste ; mais je ne veux pas non plus lui donner une portée excessive.

Si j'en crois nos échanges d'hier après-midi – il s'agit d'un geste ponctuel. Je n'ai pas entendu l'annonce d'un retrait de toute négociation, de tout échange avec l'Etat, même si j'ai entendu une critique globale du Pacte de responsabilité et de la politique du Gouvernement. Quoiqu'il en soit, un refus prolongé du dialogue serait une posture incompréhensible. La situation de notre pays exige de tous un sens élevé des responsabilités.

Le dialogue social est une méthode, c'est aussi la voie privilégiée pour éviter les conflits et le cas échéant en sortir. Pas le renoncement à la réforme, pas le refus de dire la vérité, pas le pourrissement, pas la démagogie : le dialogue pour avancer, pour avancer vers des solutions durables et justes. Qu'il s'agisse de la SNCF, des intermittents du spectacle ou de la SNCM, la ligne du Gouvernement ne varie pas et ne variera pas : fermeté quant aux principes, incitation au dialogue avec tous ceux qui le veulent, recherche de vraies solutions.

Même s'ils manifestent un immense scepticisme, nos concitoyens attendent de nous – dirigeants politiques, chefs d'entreprises, syndicalistes – que nous travaillions ensemble pour trouver des solutions à leurs problèmes.

Et d'abord bien sûr pour l'emploi afin de lutter contre ce chômage de masse qui fait tant de mal ; je pense notamment à notre jeunesse.

1. Assumer le réformisme grâce au dialogue social

La France, mesdames et messieurs, doit mener des réformes ; elle doit se mettre en mouvement, dépasser les blocages qui, depuis trop longtemps, nous freinent. Dans un monde qui bouge si vite, rien ne serait plus dramatique pour notre pays que l'immobilisme.

Car l'immobilisme, c'est le déclin. Et moi, comme vous tous, je le refuse.

La France a beaucoup d'atouts : ses entreprises, son industrie, son agriculture, sa recherche, ses universités, ses services publics, sa langue, sa culture. Elle a aussi – et surtout – ces femmes et ces hommes, ces ouvriers, ces salariés, ces commerçants, ces artisans, ces ingénieurs, ces entrepreneurs qui, chaque jour, font vivre notre économie. Notre pays a beaucoup de ressources, mais il est souvent ralenti par les lourdeurs. Depuis trop longtemps, nous n'avons pas su mener les réformes qui s'imposaient.

Avec le Président de la République, nous entendons assumer pleinement cette volonté de réforme. **Il faut AVANCER.** Je le dis au patronat, aux organisations syndicales, aux élus, aux administrations de l'Etat, car les conservatismes existent partout.

Nous devons être exigeants avec nous-mêmes. Etre exigeant, c'est bien sûr défendre les intérêts propres de ses mandants, mais c'est aussi agir pour l'intérêt général. Et vous savez le faire : les accords signés ces deux dernières années en témoignent.

Etre exigeant, c'est aussi tenir ses engagements.

Jean PISANI-FERRY nous l'a rappelé : ce que nous devons construire, au-delà des réponses immédiates aux problèmes des Français, c'est une vision pour la France dans dix ans. Pour que notre pays, qui est un grand pays, une grande puissance économique, industrielle, le demeure. Et il n'y a pas d'autres choix que celui-là : sauter dans le train en mouvement du monde.

Les travaux conduits à l'occasion de cette Grande conférence doivent nous y aider.

Les restitutions des tables-rondes par les sept facilitateurs montrent la richesse des travaux. Elles dessinent la feuille de route que nous allons mettre en œuvre.

Trois priorités se dégagent :

- **plus d'emploi,**
- **plus de croissance,**
- **et plus de dialogue social.**

Ce sont ces trois points de la feuille de route que je veux - sans être exhaustif - développer devant vous.

Un mot d'abord sur **la Santé** qui a fait l'objet d'une table-ronde spécifique. Notre système de santé est au cœur de notre modèle social. Pour le préserver, nous devons le rendre plus proche des Français et plus performant. C'est l'ambition que nous nous donnons avec Marisol TOURAINE avec la prochaine loi Santé. Je pense qu'il était important que nous en discutions, et vos réactions et propositions enrichiront le futur texte.

2. Mobiliser tous les leviers pour l'emploi

L'emploi donc. C'est la première priorité. Car c'est aussi la première préoccupation des Français. Et cette bataille pour l'emploi, nous devons la gagner.

A. Emploi des jeunes.

Nous le devons d'abord pour notre jeunesse.

Et cela commence par l'éducation. Pour la première fois, la question de l'éducation et de l'insertion professionnelle des jeunes a fait l'objet d'une table-ronde. C'était attendu, je le sais, par nombre d'entre vous. Je remercie Benoît HAMON et Najat VALLAUD BELKACEM de l'avoir proposé. Je me félicite aussi de la présence des organisations lycéenne et étudiantes.

De vos échanges, il ressort une idée simple : les formations doivent être mieux adaptées à l'évolution des emplois et des compétences dans les entreprises.

Pour cela, il y a une solution : mieux associer les professionnels à la conception et à la rénovation des diplômes. Un binôme salarié-employeur, au sein des commissions professionnelles consultatives, pourrait ainsi rédiger le référentiel des activités et des certifications professionnelles.

Cela suppose – et c'est exigeant – que les professionnels expriment plus clairement leurs besoins en matière de formation et de compétences. Je pense, par exemple, au Conseil national de l'industrie en lien avec les comités stratégiques de filières et les 34 plans industriels.

Il faut, également, accélérer et simplifier le processus de rénovation des diplômes qui prend, aujourd'hui 18 mois ! C'est trop long ! Nous sommes tous d'accord pour progresser dans ce domaine.

L'adaptation des formations est nécessaire. Elle doit s'accompagner d'une meilleure aide aux jeunes en matière d'orientation.

C'est l'objet du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Il va être expérimenté dès la classe de 5^{ème}, en y associant les acteurs économiques et les partenaires sociaux.

Nous devons également favoriser l'esprit d'initiative et l'envie d'entreprendre et ce, dès l'école, c'est-à-dire bien avant l'enseignement supérieur.

L'Etat développera ainsi par établissement, par réseau d'établissements, des pôles de recueil d'offres de « périodes de formation en milieu professionnel » et de stages. Nous aurons besoin de l'investissement des professionnels pour réussir.

La lutte contre les sorties du système éducatif sans qualification doit également tous nous mobiliser.

Le Président de la République en a parlé hier. La loi sur la refondation de l'école prévoit un droit au retour en formation des 16-25 ans sans diplôme et sans emploi. Il s'agit de le mettre en œuvre. Le programme du service civique pour les jeunes décrocheurs peut être un levier utile : il sera doublé en développant l'implication des missions locales.

Un accompagnement précoce des étudiants en situation d'échec est aussi souhaitable, et doit être développé avec un engagement tripartite. D'abord, du jeune lui-même, pour se réorienter. Ensuite, de l'enseignement supérieur qui doit apporter l'appui d'un tuteur pédagogique. Et enfin, de l'entreprise qui offre stage et période d'immersion professionnelle.

Je sais qu'ici dans cette salle nous en sommes tous persuadés : pour les entreprises, les jeunes ne sont pas une charge mais un investissement, tout simplement parce qu'ils sont l'avenir de ces entreprises, comme ils sont l'avenir du pays !

Nous avons tous une responsabilité : partenaires sociaux, collectivités, en particulier les régions, et l'Etat.

L'Etat y contribuera davantage grâce à une mobilisation exceptionnelle des fonds européens à hauteur de 160 millions d'euros sur deux ans pour les jeunes en grande difficulté :

- avec un accompagnement spécifique supplémentaire de 65 000 jeunes par Pôle emploi ;
- avec la mobilisation du dispositif CIVIS, renforcé pour 68 000 autres, dans les régions où le taux de chômage des jeunes dépasse 25%.

Je veux insister sur le dispositif garantie jeunes qui est une allocation financière indispensable pour les besoins élémentaires, mais aussi et surtout un accompagnement renforcé vers la formation et l'emploi. Ce dispositif est actuellement expérimenté dans 10 départements. Son bilan est positif. Je propose d'accélérer avec l'objectif de 50 000 jeunes dès 2015 pour aller vers 100 000 en 2017.

Autre sujet, mais sujet essentiel, qui concerne aussi l'emploi des jeunes : la lutte contre les discriminations.

Malheureusement, pour certains jeunes, le diplôme ne suffit pas pour accéder à un emploi. D'autres obstacles se dressent devant eux : la couleur de leur peau, la consonance de leur nom. C'est inacceptable, et cela affaiblit notre pacte républicain.

Je sais que la partie patronale redoute un dispositif contraignant pour les entreprises. Mais je le dis très clairement : là aussi nous devons avancer ! Un groupe de travail se réunira dès la rentrée. Des initiatives positives, des pratiques innovantes existent,

elles doivent se généraliser, et nous verrons pragmatiquement comment aller plus loin. Y compris, s'il le faut, par la loi. Beaucoup de pays – pourtant très libéraux au plan économique – sont beaucoup plus drastiques que nous sur ces questions.

B. emploi des seniors et des chômeurs de longue durée.

Si débiter son parcours professionnel est souvent compliqué, l'achever dans de bonnes conditions l'est tout autant.

En un an, le chômage des plus de 50 ans a augmenté de 10%.

De même le chômage de longue durée s'est élevé dans des proportions inquiétantes depuis plus de 5 ans.

Nous devons lutter contre ce cercle vicieux qui prive les entreprises de compétences utiles et qui place – souvent durablement et parfois définitivement – des femmes et des hommes hors du marché du travail, alors qu'ils ont encore à apporter à notre pays, à notre économie.

Pour les seniors, un plan d'action spécifique – dont vous avez discuté – sera mis en œuvre par le ministre du Travail :

- Pôle emploi étendra son accompagnement renforcé, pour qu'il concerne 270 000 demandeurs d'emploi particulièrement éloignés de l'emploi, soit 80 000 de plus qu'aujourd'hui.
- les contrats d'insertion dans l'emploi, pour l'embauche dans le secteur marchand, seront concentrés sur les seniors, les chômeurs de très longue durée et les personnes handicapées. Le Président de la République a indiqué que 80 000 de ces CIE seront déployés en 2015.
- Mais vous l'avez dit il nous faut aussi innover : la fin de carrière peut aussi être l'occasion de créer son entreprise ou d'accéder à d'autres formes d'emploi. Je pense au groupement d'employeur ou au portage salarial. A ce titre, l'accord majoritaire qui l'encadre devra trouver une nouvelle base législative avant la fin de l'année 2014.

L'alternance – je vais y revenir – peut aussi jouer un rôle pour les salariés âgés au travers d'un contrat de professionnalisation « nouvelle carrière » qui sera créé.

Vous partenaires sociaux, vous pouvez prendre l'initiative dans ce domaine, en vous inspirant également des travaux du réseau ALERTE. Louis GALLOIS vous y a engagés, hier, et vous en avez discuté encore ce matin dans la table ronde « emploi ». Une négociation interprofessionnelle sur les demandeurs d'emploi de longue durée pourra s'engager dès la rentrée. Je propose que pour amorcer celle-ci le ministre du Travail organise une rencontre entre les partenaires sociaux et les associations du réseau ALERTE pour en déterminer les priorités, notamment :

- faciliter l'accès à la formation en vue d'un recrutement rapide ou d'une reconversion professionnelle ;
- lever les freins à la reprise d'emploi en agissant notamment en matière de mobilité, d'accès aux transports, ou encore de lutte contre l'illettrisme ;
- enfin, enrichir et de diversifier l'accompagnement des demandeurs par un développement des contacts avec les entreprises.

C. Un plan de relance pour l'apprentissage.

J'en viens à l'apprentissage.

L'évolution récente est préoccupante : les entrées en apprentissage reculent, et il y a aujourd'hui moins d'apprentis qu'il y a un an. C'est bien sûr avant tout un reflet de la conjoncture générale de l'emploi, mais sans doute pas seulement. Nous ne devons pas accepter cette régression, alors qu'au contraire il faut faire davantage, même en période de moindres créations d'emplois.

J'entends parfois des chefs d'entreprise évoquer la « prise de risque » que représente l'embauche d'un apprenti. OUI, c'est un pari ! OUI, cela peut être compliqué d'avoir à forger la première expérience d'un jeune parfois désorienté ! Mais quelle richesse au final ! Combien de membres de vos organisations ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui si un patron, un jour, n'avait pas eu le courage de franchir le pas ?

Alors, il nous faut agir !

Le Président de la République a fixé un objectif : 500 000 apprentis en 2017. Et il a proposé, à la suite de nos échanges d'hier après-midi, la tenue d'une réunion à haut niveau - au mois de septembre - pour lever tous les obstacles structurels qui freinent la progression de l'apprentissage.

Les leviers à actionner s'inscrivent dans le temps d'une réforme en profondeur, initiée par la réforme du financement de la loi du 5 mars 2014 et qui doit se prolonger dans d'autres domaines :

- en premier lieu, le rôle de l'Education nationale. Vous en avez parlé dans la table ronde dédiée. **Il faut d'abord continuer d'œuvrer pour changer l'image de l'apprentissage. Et pour mieux l'intégrer au parcours éducatif et à la politique d'orientation à tous les âges.**

Nous devons nous fixer l'objectif d'augmenter le nombre d'apprentis formés dans les Etablissements publics locaux d'enseignement, en passant de 40 000 à 60 000. Mais l'éducation nationale doit aussi orienter davantage vers l'apprentissage et elle associera les professionnels, salariés comme employeurs, à la construction et à l'évolution du contenu des formations

- deuxième levier structurel, le développement de l'apprentissage dans le secteur public. Le Président de la République en a parlé hier. Aujourd'hui, l'apprentissage y est extrêmement peu présent, 700 apprentis seulement dans la fonction publique de l'Etat.

L'objectif est simple : il faut faire beaucoup, beaucoup plus : 10 000 à la rentrée 2016 a proposé hier le Président de la République. 15 fois plus en deux ans. C'est extrêmement ambitieux. Pour cela nous lèverons les contraintes de gestion qui bloquent aujourd'hui le développement de l'apprentissage dans la fonction publique d'Etat. Ainsi, les schémas d'emplois qui s'imposent aux ministères n'intégreront plus les apprentis.

- troisième levier structurel, le cadre réglementaire applicable aux embauches en apprentissage, en particulier des jeunes mineurs, pour concilier au mieux la prise en compte de leur jeunesse, ce sont encore des adolescents, et des contraintes qui reposent sur les employeurs ;

- dernier levier enfin, la question du statut des apprentis, en particulier de leur rémunération.

Sur ces points structurels, le rendez-vous de septembre fixé par le Président de la République permettra d'enregistrer les premières avancées suite à vos échanges de ce matin et d'accélérer leur mise en œuvre.

Mais sans attendre, il nous faut nous mobiliser pour réussir la rentrée de l'apprentissage et engager le mouvement qui doit nous permettre d'atteindre l'objectif de 500 000 apprentis. Pour cela, plusieurs mesures financières seront mises en œuvre :

- 100 millions d'euros issus des fonds européens seront dédiés dans les deux ans qui viennent à l'insertion des jeunes, en particulier les apprentis. Des appels à projets permettront d'aider les jeunes face aux problèmes très concrets qu'ils rencontrent : permis de conduire, hébergement, financements des premiers équipements.

- par ailleurs, 80 millions d'euros financeront de nouvelles formations et l'augmentation des capacités d'hébergement dans le cadre du programme d'investissements d'avenir.

- enfin, comme vous le savez, les branches professionnelles doivent négocier pour fixer des objectifs de développement de l'apprentissage.

L'Etat est au rendez-vous de l'apprentissage et je vous annonce que 200 M€ supplémentaires seront dégagés et votés dès la semaine prochaine pour appuyer ce mouvement :

- **en premier lieu**, pour étendre le potentiel des employeurs d'apprentis et inciter des chefs d'entreprise à recruter pour la première fois un apprenti, une aide de 1000 euros par apprenti sera mise en place dans les secteurs professionnels où un accord de branche aura été conclu. C'est une incitation forte pour les chefs d'entreprises, qui

s'ajoutera aux aides existantes dans les TPE ; c'est une incitation forte à parvenir à un accord ;

- **en deuxième lieu, ces crédits permettront de dégager des moyens supplémentaires pour le développement quantitatif mais aussi qualitatif de l'apprentissage** : nous stabiliserons la répartition de la taxe d'apprentissage pour conforter le rôle des régions et donner plus de marges aux entreprises et aux branches. Naturellement ces dernières devront s'engager sur de véritables contrats de progrès : augmentation du nombre d'apprentis, mais aussi valorisation et formation des maîtres d'apprentissage, accompagnement des CFA pour trouver des employeurs, prévention des ruptures, mixité des recrutements, embauches de jeunes issus des zones urbaines sensibles, etc.

Ainsi, tous les outils seront en place pour réussir pleinement le développement de l'apprentissage.

3. Renouer avec une politique de croissance et d'investissement en France et en Europe

Pour être efficaces, les politiques de l'emploi ont besoin de croissance. C'est un fait : sans croissance économique suffisante, pas de créations d'emplois en nombre, et donc pas de baisse du chômage.

Le Président de la République l'a dit : c'est d'abord le défi de la croissance en Europe que nous devons relever. Une nouvelle Commission va prendre ses fonctions : c'est une opportunité unique pour changer les choses, et se donner des objectifs ambitieux !

C'est notamment la mission de Michel SAPIN et d'Harlem DESIR. Il faut une initiative de croissance au niveau européen pour notamment améliorer le financement des entreprises et en particulier des PME. De nouveaux canaux doivent être mis en place pour orienter l'épargne vers les financements long terme. Il faut faciliter le rachat par la BCE de prêts aux entreprises et adapter les réglementations.

Cette initiative de croissance aura également pour but une meilleure coordination des politiques économiques et budgétaires entre les pays membres. Les règles budgétaires devront d'ailleurs être plus favorables à l'investissement et à l'emploi.

Enfin, il faut un programme d'investissement ambitieux sur 5 ans en matière d'énergie, de numérique, de recherche, d'emplois des jeunes. Il s'appuiera sur des financements publics – de la BEI notamment –, privés, et sur le lancement d'une nouvelle phase de « *project bonds* ».

Je sais que les syndicats européens se sont beaucoup investis dans cette démarche dans le cadre de la CES. Ils ont fait des propositions intéressantes. Oui, il nous faut une Europe de l'industrie ! Oui, il nous faut un programme d'investissement européen mobilisant la BEI ! Travaillons ensemble pour donner corps à ces

propositions ! C'est comme cela que nous relancerons le projet européen ; que nous l'inscrirons à nouveau dans le cœur des peuples !

Relancer le projet européen, c'est aussi lutter contre le dumping fiscal et social. C'est également œuvrer pour les droits des salariés européens. Je pense en particulier au salaire minimum sans lequel la mobilité des travailleurs est facteur de déséquilibres ; les pratiques de détachement qui fragilisent certains secteurs en sont une illustration.

Agir pour la croissance, c'est agir au niveau européen. C'est également donner les moyens aux entreprises d'investir en France.

Le Président l'a annoncé hier, il réunira à l'automne les Assises de l'investissement dans la perspective d'adapter tous nos dispositifs de financement pour que l'économie réelle en soit la seule bénéficiaire. Les partenaires sociaux et collectivités territoriales y seront bien évidemment partie prenante.

En outre, les démarches de simplification devront faire sauter les verrous qui limitent l'accès au financement. Car, c'est la qualité du projet qui doit susciter le financement, pas le fait d'avoir fourni toutes les pièces d'une trop longue liste ! C'est pourquoi, un exercice de simplification sera mené autour des 34 plans industriels. Si la loi est nécessaire, des ordonnances seront mobilisées pour aller plus vite.

Notre pays a besoin de retrouver de la croissance économique. Une croissance durable, créatrice d'emplois. La loi croissance et pouvoir d'achat que proposera Arnaud MONTEBOURG devra y participer.

Un observatoire des rémunérations sera créé au sein du Commissariat général à la stratégie et à la prospective. Il regroupera les études et les statistiques sur les rémunérations qui nous manquent aujourd'hui. Il pourra ainsi nourrir les travaux de la commission nationale de la négociation collective, dont l'action concernant les branches avec un minimum conventionnel encore inférieur au SMIC sera poursuivie.

La table-ronde sur les rémunérations a discuté de la possibilité d'une réforme négociée de la participation et de l'épargne salariale. Il faut creuser ce sillon, car le partage des profits ce n'est pas simplement une question de justice, c'est aussi un moteur pour dynamiser nos entreprises. Je souhaite que les travaux du comité récemment installé, le COPIESAS, progressent rapidement pour nourrir la délibération que les partenaires sociaux auront sur le sujet.

Sans attendre, je vous indique que le Gouvernement va examiner les conditions d'une modulation du forfait social, avec un taux réduit, pour les investissements en fonds responsables (ISR) ou en fonds d'actionnariat salarié de l'entreprise. Il faudra veiller aux exigences constitutionnelles mais nous il faut y travailler.

Au-delà des questions des rémunérations que vous avez évoquées, chacun sait que la question du pouvoir d'achat est aujourd'hui une question essentielle, pour les

salariés mais aussi pour les retraités et plus encore pour ceux qui recherchent un emploi.

Nous consacrons un effort sans précédent au soutien à l'emploi avec l'ensemble des mesures que j'ai rappelées.

Mais le pouvoir d'achat des ménages, c'est aussi la question des prélèvements obligatoires qui sont trop élevés.

Nous avons engagé un mouvement de baisse des impôts dans les lois financières en cours de discussion au Parlement :

- Dès cette année, 3,7 millions de ménages verront leur impôt sur le revenu baisser jusqu'à 700 euros
- A partir du 1^{er} janvier 2015, un allègement de cotisations salariales augmentera directement le salaire net de 5 millions de salariés et de plus de deux millions de fonctionnaires.

Ces mesures seront prolongées et pérennisées. La loi de finances pour 2015 organisera ainsi une baisse de l'impôt sur le revenu des ménages des classes moyennes. Ce qui soutiendra ainsi le pouvoir d'achat et la croissance.

4. Mettre en mouvement la société par un dialogue social exigeant.

Retrouver de la croissance, c'est mobiliser les énergies. Toutes les énergies de ce pays. Cela suppose de la confiance. Et la confiance passe aussi par le dialogue social.

C'est vrai à tous les niveaux. A commencer par le niveau européen, où ce dialogue doit être consolidé par l'organisation d'une concertation tripartite, avant les sommets européens.

C'est vrai aussi au niveau territorial. La table-ronde animée par Marylise LEBRANCHU a permis de mesurer combien le dialogue social est nécessaire pour accompagner ces deux réformes si importantes : la réforme territoriale, et la réforme de l'Etat. Un cadre permanent de dialogue social avec les confédérations sera mis en place à l'automne pour discuter des évolutions du service public. Une formation du conseil commun de la fonction publique sera chargée, pour les trois fonctions publiques – fonction publique de l'Etat, territoriale et hospitalière – d'évaluer et d'anticiper l'impact des réorganisations sur la situation et les conditions de travail des agents publics. Elle pourra faire des propositions concrètes en matière d'accompagnement des personnels concernés par ces évolutions.

Le dialogue, c'est le principe central du Pacte de responsabilité et de solidarité, et je veux finir par-là, parce que c'est quelque part le plus fondamental, le plus structurant.

Le Pacte repose sur des engagements, des engagements qui doivent être réciproques.

L'Assemblée nationale vient de voter, il y a quelques minutes, le projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale. Elle avait déjà adopté le collectif budgétaire la semaine dernière. Au-delà de 2015, l'intégralité de la trajectoire des allègements de cotisations et d'impôts est désormais connue jusqu'en 2017, je vous ai écrit pour la préciser en détail.

L'effort que la Nation fait ici en faveur des entreprises est un effort sans précédent. Le Gouvernement tient et tiendra ses engagements. Et les entreprises doivent intégrer l'effort accompli par nos compatriotes.

Je veux le dire très clairement aux représentants des entreprises, en concluant cette grande conférence sociale : la mobilisation dans les branches n'est pas encore à la hauteur.

Nous en avons parlé franchement hier après-midi, et nous avons partagé ensemble un état des lieux des négociations menées dans le cadre du Pacte et au-delà.

Un premier constat n'est pas nouveau. Il ressortait déjà de la conférence de l'an dernier et du rapport COMBREXELLE : La négociation de branche souffre d'un nombre excessif de branches. Trop de branches, cela veut dire des branches trop petites, avec une moindre capacité à négocier.

Tout le monde est d'accord, je crois, sur ce constat. Il faut donc maintenant passer aux actes. Donnons-nous l'objectif de réduire le nombre des branches, pour en dynamiser l'action. C'est un travail de longue haleine, je le sais. 100 branches dans 10 ans, au lieu de 700 actuellement, tel pourrait être l'objectif. Et fixons-nous d'ores et déjà des premiers buts significatifs dès 2015 et 2016. Rien ne se fera sans vous. Mais je vous le dit : ce travail doit être mené à bien.

Deuxième constat : les négociations de branche en lien avec le Pacte ne sont pas encore assez nombreuses, et pas assez avancées.

Il faut accélérer !

Et c'est pour cela que je demande au ministre du travail, François REBSAMEN, d'en suivre l'avancée branche par branche. Un nouvel état de la mobilisation devra être réalisé en septembre. Et je ne doute pas que des progrès significatifs auront été réalisés d'ici là.

Plus largement, et comme vous l'avez souhaité, nous devons mieux suivre les aides aux entreprises. Les missions du comité de suivi du CICE seront donc élargies, afin de réaliser un suivi global de l'utilisation des aides aux entreprises. Animé par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, il permettra aux partenaires sociaux, mais aussi aux pouvoirs publics et aux parlementaires de disposer d'un outil d'évaluation pérenne de l'usage des aides, et de leur efficacité.

Enfin, il nous faut renforcer le dialogue social au cœur même de la vie des entreprises. Soyons lucides : la complexité est aujourd'hui une source de blocage des droits sociaux et du dialogue social. Il est perçu trop souvent par les chefs d'entreprise comme une contrainte. Alors que le dialogue, ce devrait être une évidence : c'est un facteur de performance, reconnu comme tel dans tant d'autres pays que le nôtre.

Chaque salarié - y compris les salariés des TPE - a droit à une forme de représentation collective, dans laquelle il doit se reconnaître. Parler des seuils - je sais que le sujet est sensible - c'est poser la question de la forme de représentation et de dialogue social la plus efficace. La plus efficace, non pas formellement, mais réellement. Il ne s'agit pas d'avoir une représentation qui soit contournée, ou qui soit dissuasive, pour les petites entreprises en développement.

Nous en avons parlé hier. Et je crois qu'il est possible de trouver un accord si chacun accepte cette idée de compromis positif et constructif : pas « moins de dialogue social » mais « mieux de dialogue social » !

Je souhaite donc que les partenaires sociaux interprofessionnels s'emparent de cette question. Nous prendrons le temps de la concertation dans les jours qui viennent. Et, avec tous, nous définirons le document d'orientation que le ministre du travail vous adressera en vue de cette négociation.

* *

Mesdames, messieurs,

Vous le voyez, nous avons besoin du dialogue social pour avancer, pour mettre la France en mouvement, pour accomplir ces réformes indispensables pour notre pays.

Oui, la France doit, de nouveau, aller de l'avant. Et cette enceinte rappelle avec force quel est notre but commun : le progrès. Progrès économique, industriel, technologique, mais aussi, bien sûr, progrès social, environnemental, énergétique. Ce sont les conditions d'un développement équilibré qui profite à tous. Le progrès, c'est un mot que l'on a beaucoup utilisé, mais ce n'est pas un mot désuet, un mot du passé. Moi, je veux lui redonner, toute son actualité, toute sa force. Le progrès, c'est cette magnifique aspiration qui a mis nos sociétés en mouvement, qui a fait grandir l'espoir des peuples. Cette aspiration qui n'est possible que si nous savons nous rassembler autour d'une grande ambition collective.

La France, je l'ai dit, est un grand pays. Mais trop souvent, il doute de lui-même. Il doute, aussi, de ses représentants. De ses représentants politiques – j'en suis un –, mais aussi syndicaux, patronaux, associatifs. Dans cette crise de confiance que traverse notre pays, les Français attendent de nous une attitude responsable. Quand ils sont si nombreux à se détourner des urnes nous devons entendre le message, et modifier nos pratiques. Et c'est comme cela que nous rétablirons la confiance. Moi j'invite à avoir confiance dans nos entreprises, aux salariés qui les font vivre, car ce sont les entreprises qui créent de la richesse et de l'emploi.

Pendant ces deux jours, nous avons défini une feuille de route. Elle nous engage. Elle nous engage devant les Français. Soyons à la hauteur de cette exigence. Sachons nous élever, nous dépasser. Nous dépasser pour que la France, elle-même se dépasse. Ce que Jean PISANI-FERRY nous a dit hier doit nous guider : la performance économique est importante, mais elle ne peut pas être un but en soi. Elle est au service d'un projet de société. Le grand objectif, l'ambition que nous devons avoir pour notre pays c'est d'être dans dix ans « *l'un des dix pays au monde dans lequel on vit le mieux* ». Mais pour cela, il n'y a pas de temps à perdre. Demain, se prépare dès aujourd'hui. Et il doit se préparer ensemble, à l'aide de cet esprit de dialogue qui nous a accompagnés pendant ces deux jours.

Je vous remercie.
